

A l'occasion des 25 ans de SAW-B, Jacques Defourny propose un rappel historique des étapes qui ont mené à la création du CWES (conseil wallon de l'économie sociale, devenu plus tard Cwesma, conseil wallon de l'économie sociale marchande). Il porte aussi un regard prospectif sur l'avenir de la définition de l'ES à l'heure où le ministre de l'emploi et de l'économie annonce un décret cadre de l'économie sociale wallonne. Ce retour en arrière et cette remise à plat des questions de définitions sont essentiels pour les membres de SAW-B. En effet, les craintes de voir le dynamisme et la capacité d'innovation de l'économie sociale réduit à une définition qui recouvre le champ de compétences d'un ministre ou, de voir l'économie sociale réduite à sa composante marchande sont importantes.

RETOUR SUR LE CONSEIL WALLON DE L'ECONOMIE SOCIALE : QUEL HÉRITAGE ?



analyse

Août 2006

Jacques Defourny

Pour montrer l'originalité de ce qui s'est passé avec ce «CWES», il s'agit d'abord de rappeler le contexte de ce moment singulier, ensuite souligner la densité des débats et du rapport ou « Livre blanc » alors produit, enfin évaluer l'héritage ainsi laissé à la lumière des développements ultérieurs de l'économie sociale wallonne, y compris dans une perspective internationale.

1. L'aventure du CWES

Resituons-nous à la fin des années 80. En France, l'économie sociale a été reconnue en 1981 par le premier gouvernement de François Mitterrand et c'est Michel Rocard, alors Ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire qui en a été l'artisan, de concert avec les fédérations concernées. Cependant, ce sont surtout les grands mouvements coopératifs et mutualistes, déjà fortement structurés, qui se sont avancés pour représenter l'économie sociale et qui ont occupé cet espace. Les grandes associations gestionnaires d'établissements et de services sont aussi de la partie, mais les alternatives qui foisonnent (comme en Belgique) portées par de multiples dynamiques associatives se sentent peu ou mal représentées. Beaucoup d'entre elles en France, surtout les plus militantes, se reconnaîtront davantage dans la notion d'économie solidaire qui germera dix ans plus tard, largement en réaction à une vision, trop institutionnelle à leurs yeux, de l'économie sociale.

En Wallonie, les choses se passent très différemment. Les grands mouvements coopératifs sont moins diversifiés et moins puissants. Ils sont à la recherche d'un renouveau quant à leur identité et quant à leur image.

Ainsi ils regardent attentivement les « nouvelles coopératives », surtout de travailleurs, qui émergent depuis le milieu des années 70 dont certaines sont aussi soutenues par les organisations syndicales. Le paysage mutualiste est lui aussi fort différent et les parentés historiques avec les mouvements coopératifs se sont estompées malgré leur appartenance commune aux « piliers » du paysage socio-politique belge. Plus important encore, à l'instigation de Max Delespesse et de quelques autres personnes autour de lui, est né à Charleroi en 1980, le Carrefour des Alternatives, qui devient Solidarité des Alternatives Wallonnes dès 1981 et qui rassemble pratiquement tout ce qui bouge et innove à l'époque : coopératives autogérées, entreprises d'apprentissage professionnel encore dans l'a-légalité, associations d'épargne de proximité, initiatives de récupération et recyclage, maisons médicales, écoles de devoirs, habitats groupés. Et quand ces initiatives ne sont pas formellement membres de SAW, la revue « Alternatives Wallonnes », qui deviendra plus tard « Traverses » (le magazine de l'économie sociale et de la vie associative) se charge de les faire connaître.

Pour faire bref, si formellement l'asbl SAW n'a que quelques permanents, sa légitimité auprès des acteurs de terrain est grande et son animation des débats permanente. « Last but not least », SAW transcende tous les clivages philosophiques et politiques, ce qui accroît sa popularité au sein d'un monde associatif de moins en moins demandeur d'étiquette politique.

Fin 1988, Philippe Busquin alors ministre de l'Economie de l'Exécutif Régional Wallon, et sans doute le responsable socialiste le plus intéressé par l'associatif, décide d'installer un groupe de travail appelé Conseil Wallon de l'Economie Sociale qu'il charge de préparer un rapport « décrivant le secteur de l'économie sociale wallonne et mettant en évidence ses besoins ».

Malgré le contexte ,et comme (trop) souvent dans ces créations institutionnelles, la composition du CWES est largement dominée par des mouvements « traditionnels » et structurés: fédérations coopératives socialiste et chrétienne, organisations syndicales, Mouvement ouvrier chrétien, Action commune socialiste auxquels s'ajoutent quelques représentants de ministres, deux experts et deux représentants d'agences-conseil... dont Max Delespesse pour SAW, celle-ci n'étant pas invitée en tant que fédération représentative !

En dépit de ce qui aurait pu handicaper le CWES, celui-ci fut le lieu d'une étonnante alchimie :

- Il y avait chez tous la volonté de ne pas couper la nouvelle économie sociale, bouillonnante, multiforme, de ses racines historiques et des générations antérieures qui, en leur temps, avaient aussi été des alternatives radicales et cherchaient encore à maintenir une identité spécifique.
- Les débats furent souvent intenses, plus on approchait du rapport final, plus les fax crépitaient. Cependant, la rigueur et l'honnêteté intellectuelle n'ont jamais dû céder devant des tentations partisans.
- Progressivement, une majorité et puis à la fin une unanimité s'est dégagée pour proposer une définition de l'économie sociale à la fois pragmatique, ambitieuse et ouverte.

2. L'approche du CWES

Pour rappel, la formulation de la définition de l'économie sociale était la suivante :

« L'économie sociale regroupe les activités économiques exercées par des sociétés, principalement coopératives, des mutualités et des associations dont l'éthique se traduit par les principes suivants :

- *finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit,*
- *autonomie de gestion,*
- *processus de décision démocratique,*
- *primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus »*

(Conseil Wallon de l'Economie Sociale, 1990)

Essayons de justifier les trois qualités avancées de cette définition :

- A. **Définition pragmatique**, car en Belgique comme en France, toute l'économie sociale ou presque peut se repérer en première approche à partir de trois grands types de statuts juridiques : coopératif (avec l'agrément du Conseil National de la Coopération), mutualiste (en pensant moins à l'assurance obligatoire co-gérée avec l'Etat qu'à tous les autres services et activités des mutualités) et bien sûr le statut associatif. De manière presque prémonitoire, le CWES a même eu l'idée de d'évoquer des sociétés « principalement » coopératives, ce qui a permis tout naturellement d'embrasser par cette définition des sociétés à finalité sociale (reconnues à partir de 1995) qui n'auraient pas nécessairement le statut coopératif.
- B. **Définition ambitieuse** car les statuts n'étant qu'un indice non suffisant, l'important était d'insister sur les valeurs qui veulent incarner par leurs pratiques les entités de l'économie sociale. Les quatre principes retenus restent à mon sens la formulation la plus condensée et la plus rigoureuse que l'on puisse trouver de l'économie sociale. Par la suite, la tendance a parfois été de « charger la barque » en requérant de l'économie sociale diverses autres qualités (transparence, durabilité, etc.), évidemment intéressantes mais à mon sens moins « discriminantes » pour cerner le noyau dur de l'identité de l'économie sociale.
- C. **Définition ouverte** car en disant que l'économie sociale regroupe les « activités économiques » des coopératives, mutualités et associations dont l'éthique..., on a voulu éviter tout rétrécissement :
- L'expression « activités économiques » signifie qu'il y a production d'un bien et / ou d'un service et donc création de bien-être et de richesse, mais rien n'est stipulé quant aux ressources mobilisées pour cette production et celles-ci peuvent donc être variées: recettes de ventes sur le marché, subsides publics, cotisations, dons, travail bénévole. L'économie sociale combine d'ailleurs ces ressources de façons très diverses.
 - L'approche du CWES n'a pas voulu réduire l'économie sociale à certains champs d'activité ou à certaines problématiques. Elle reconnaît qu'il est normal et légitime que les politiques publiques privilégient tantôt tel segment de l'économie sociale, tantôt tel autre (par exemple le segment de l'économie sociale d'insertion). Mais cela n'a rien à voir avec la vision d'ensemble de l'économie sociale.

Ce dernier point est très important : pour que l'économie sociale reste un laboratoire d'innovations socio-économiques, il est crucial de ne pas l'enfermer à l'avance dans certains champs d'activité ou dans certains modes d'action: ceux-ci sont inventés à chaque époque par des acteurs qui se groupent pour trouver des réponses aux défis du temps et des manières d'entreprendre autrement.

Pour finir, il n'est anodin de relever que l'approche du CWES a été reprise telle quelle dans les années 90 par d'autres pays, en particulier par deux régions où l'économie sociale a beaucoup progressé: l'Espagne et le Québec.

3. Quel bilan 16 ans après le rapport du CWES?

- 3.1. Il est bon de rappeler que ce rapport identifiait aussi une série de priorités qui furent par après largement prises en compte:
- meilleure reconnaissance des agences-conseil et instauration de chèques de consultance;
 - meilleur financement des entreprises d'apprentissage par le travail (EAP) (ce sera la reconnaissance des entreprises de formation par le travail, EFT);
 - création d'un outil financier public (filiale de la Société Régionale d'Investissement de Wallonie) pour promouvoir l'économie sociale (ce sera la Société Wallonne de l'Economie Sociale Marchande, SOWECSOM, en 1995);
 - composition du CWES élargie aux coopératives non représentées (par exemple agricoles) et aux associations.

3.2. La vision de l'économie sociale promue par le CWES était bien celle d'un troisième grand secteur qui témoigne du fait qu'il est possible d'entreprendre et de produire des biens et des services avec une autre perspective que le maximum de profit et en adoptant des modes d'organisation où l'interaction entre personnes prime sur le pouvoir du capital.

Par l'affirmation d'un tel troisième secteur aux côtés des secteurs privé et public traditionnels, c'est la perspective d'une économie plurielle qu'on renforce. Car le pluralisme dans l'économie est aussi fondamental pour éviter les hégémonies, voire les dictatures, que dans le champ politique (multipartisme), dans le champ philosophique ou religieux, dans notre environnement naturel (bio-diversité), dans la domaine de la culture, etc.

4. Au-delà de l'approche wallonne

Etant donné l'encastrement de l'économie sociale dans des contextes locaux ou régionaux chaque fois particuliers, différentes approches ont été forgées à travers l'Europe et ailleurs pour appréhender au mieux les spécificités du troisième secteur. C'est pourquoi l'approche du CWES ne peut elle-même se penser qu'en dialogue avec ces autres cadres conceptuels et analytiques.

Pour souligner la richesse et la complémentarité des approches de l'économie sociale au niveau international, on peut comparer celle-ci à une vaste chaîne de montagnes dont les profils et les altitudes variables reflètent la diversité des initiatives dans leurs formes, tailles, ambitions, etc.

Il n'y a pas un angle de vue unique, une seule manière d'embrasser du regard et d'approcher cette chaîne de montagnes. Si l'on gravit les montagnes par la piste « civil society » ou « économie solidaire », on insiste sur le projet politique sous-jacent et sur l'innovation sociale; si l'on monte par la voie « social entreprise », ce sont les dynamiques entrepreneuriales que l'on découvre surtout (au Royaume-Uni, « social enterprises » = partie marchande de l'économie sociale); si l'on cherche une perspective plutôt statistique, on monte par le chemin du « non-profit sector » que le vaste projet de la Johns Hopkins University a tenté de cerner et quantifier dans une quarantaine de pays (voir par exemple le « compte satellite » des institutions sans but lucratif construit en Belgique). Enfin, si l'on part des initiatives des populations les plus défavorisées comme par exemple en Amérique latine, on parle surtout d'économie populaire.

L'important aujourd'hui n'est pas de faire prévaloir telle ou telle approche, chacune générant d'ailleurs selon les régions du monde des travaux de recherches, des efforts de rassemblement des acteurs, des reconnaissances plus ou moins significatives par les pouvoirs publics, etc. L'enjeu majeur est plutôt de faire dialoguer ces approches, condition sine qua non pour que l'affirmation d'un troisième grand secteur et la revendication d'un vrai pluralisme économique ait une chance à l'échelle mondiale.

5. Conclusion : ouverture et obstination

Depuis les premiers pas de la reconnaissance de l'économie sociale dans les années 80, il y a eu beaucoup d'avancées et quelques reculs. Chez nous, il faut sans doute aussi acter un manque de netteté voire une certaine confusion dans l'image et les représentations qu'on s'est faites de l'économie sociale. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les raisons de cette perception un peu embrouillée, mais il y a là un défi pour l'avenir. Pour ma part cependant, je veux surtout retenir l'ampleur du chemin parcouru et en même temps tout ce qui reste à faire.

A certains égards d'ailleurs, le développement et la reconnaissance de l'économie sociale me fait penser à un mouvement comme celui de la construction européenne, si indispensable pour nous et pour le monde, à condition qu'elle renoue avec ses ambitions premières, avec sa vocation.

Comme certains pays ou régions dans cette construction européenne, bien des organisations font partie de l'économie sociale sans y prêter grande attention. Leur identité est d'abord sectorielle (nationale dans l'UE), construite sur les défis les plus proches. Seule une partie des acteurs voient en même temps les enjeux de l'ensemble (de l'économie sociale ou de l'Union Européenne). C'est sous leur impulsion que l'ensemble avance, parfois lentement, parfois avec des découragements. Mais de plus en plus d'acteurs réalisent progressivement qu'au-delà de leurs réalisations les plus tangibles, ils peuvent se reconnaître dans une démarche plus globale (les Québécois parlent du « Chantier de l'économie sociale ») qui elle-même les porte plus loin, leur offre un horizon difficilement imaginable autrement. Ainsi demain, avec des approches ouvertes comme celle du CWES, des ONG de coopération au développement, des associations de développement local, des écoles de devoirs, des pionniers d'une agriculture durable, des cinémas alternatifs, se reconnaîtront dans une démarche d'économie sociale et éviteront à celle-ci de se rabattre sur des logiques purement marchandes ou sur des missions circonscrites par les politiques publiques.